

REVUE DE PRESSE de mai 2014

LA NAGEUSE RUSSE EFIMOVA SUSPENDUE POUR DOPAGE (FINA)

RIA Novosti-13 mai 2014

La Russe Yuliya Efimova, médaillée de bronze des JO de Londres et triple championne du monde de natation, a été suspendue pour une durée de 16 mois pour dopage, a annoncé mardi la Fédération internationale de natation (FINA) sur son site officiel.

Efimova a été contrôlée positive au stéroïde 7-keto-DHEA (Déhydroépiandrostérone) lors d'un test effectué hors-compétition le 31 octobre dernier à Los Angeles, aux Etats-Unis, où elle s'entraîne depuis 2010.

La nageuse russe de 22 ans voit ses résultats annulés à partir du 31 octobre 2013 pour sa première violation des normes anti-dopage. Elle perd notamment ses trois médailles aux championnats d'Europe en petit bassin et ses deux records du monde du 50 m brasse et du 200 m brasse, établis respectivement le 10 novembre 2013 à Tokyo et le 13 décembre 2013 à Herning.

Sa suspension expire le 28 février 2015. La nageuse russe pourra donc concourir aux Mondiaux 2015, qui se tiendront en été 2015 à Kazan, en Russie.

LE XENON ET L'ARGON SONT INTERDITS

RDS-18 mai 2014

MONTRÉAL - L'Agence mondiale antidopage (AMA) a placé sur la liste des produits interdits les gaz xénon et argon censés améliorer les performances des athlètes, une décision avec effet immédiat, a indiqué dimanche son président Craig Reedin.

« Le message à tous les athlètes est clairement affiché, cela va être sur la liste des interdits », a déclaré à l'AFP Craig Reedin à l'issue du Conseil de fondation de l'AMA à Montréal.

La décision de mettre ces gaz sur la liste des produits dopants était attendue après la saisie par l'AMA de cette question après les derniers Jeux d'hiver de Sotchi quand des athlètes russes avaient été soupçonnés d'y avoir eu recours.

L'inhalation de xénon favorise la production naturelle d'érythropoïétine (EPO), qui contribue au développement des globules rouges dans le sang et donc à l'amélioration de la performance.

La surprise dimanche de l'AMA vient en fait du calendrier avec une mise en application immédiate de cet interdit alors que chacun s'attendait à voir le xénon et l'argon ajoutés aux produits interdits à l'occasion de la publication de la liste révisée en 2015.

Les experts de l'AMA saisis de cette question après les Jeux « ont recommandé que les deux, le xénon et l'argon, soit ajoutés à la liste des produits interdits », a noté le président de l'AMA.

« La question était de savoir quand, a-t-il dit. À l'unanimité, le Comité exécutif a décidé de l'interdire maintenant. Compte tenu du délai raisonnable de 90 jours pour donner le temps à tous les gouvernements et organisations de mettre à jours leurs règlements, ces deux produits seront donc interdits dès la fin août », a ajouté M. Reedin en substance.

Le xénon et l'argon vont être ajoutés à la liste des produits dopants sous la rubrique des agents stimulants comme l'érythropoïétine ou les facteurs induits par l'hypoxie qui agissent sur l'oxygénation du sang.

DOPAGE: DES EQUIPES FOURNISSAIENT LES JOUEURS

Métro Montréal-21 mai 2014

L'ex-joueur de ligne de la NFL Jeremy Newberry se présentait parfois en boitant dans le vestiaire des 49ers de San Francisco à quelques heures d'un match, équipé d'une botte protectrice et de béquilles, avant de se mettre en ligne derrière parfois une vingtaine de ses coéquipiers, afin de recevoir une injection de l'antidouleur Toradol dans un muscle fessier. Dix minutes plus tard, il sortait du tunnel en courant en direction du terrain.

La ténacité des joueurs de football professionnels est peut-être légendaire, mais une poursuite déposée mardi au nom de plus de 600 ex-joueurs soutient qu'ils ont été encouragés par les médecins d'équipe et des thérapeutes sportifs des quatre coins de la NFL à régulièrement — et souvent illégalement — prendre de puissants stupéfiants et d'autres substances contrôlées les jours de match pour masquer la douleur.

Parmi eux se trouvaient les antidouleurs Percodan, Percocet et Vicodin, les anti-inflammatoires comme le Toradol et des somnifères tels que l'Ambien — « distribués comme des bonbons à l'Halloween », selon l'avocat Steven Silverman. Parfois, peut-on lire dans la poursuite, les médicaments étaient mélangés afin de créer des « cocktails ».

REVUE DE PRESSE de mai 2014

DOPAGE - 20 MOIS DE SUSPENSION POUR ROBERT VRECER

Cyclism'Actu-22 mai 2014

L'Agence Slovène Antidopage a en effet annoncé que le coureur slovène, contrôlé positif au clomifène lors du dernier Tour de Pologne, était suspendu 20 mois. A l'époque il portait les couleurs de la formation Euskaltel Euskadi. Concernant le produit détecté dans le corps du slovène, il s'agit d'un produit qui inhibe les actions des hormones... femelles.

HANDBALL: GEOFFROY KRANTZ SUSPENDU UN AN POUR DOPAGE

lepopulaire.fr-22 mai 2014

Le demi-centre de Saint-Raphaël Geoffroy Krantz a été suspendu jusqu'au 25 février 2015 par la commission antidopage de la Fédération française de handball (FFHB), a-t-on appris mardi auprès de son avocat Me Franck Nicolleau.

Convaincu de son innocence, Krantz, 32 ans, qui avait été contrôlé positif à la nandrolone (anabolisant) le 27 janvier, va interjeter appel de cette décision devant le jury ad hoc de la FFHB, a précisé son conseil, confirmant une information du journal l'Equipe.

Entendu le 28 avril, l'ancien international, champion d'Europe avec les Bleus en 2006, avait avancé plusieurs arguments pour sa défense: le fait qu'il se soit porté volontaire pour le contrôle urinaire, des analyses capillaires négatives prouvant l'absence de trace de nandrolone dans son organisme lors des deux mois précédant le contrôle et la possibilité d'avoir été contaminé par une boisson appartenant à l'un de ses coéquipiers.

"On parle de quelqu'un à la moralité irréprochable, reconnue par ses pairs et qui se refuse, même, à consommer des boissons énergisantes. La commission a d'ailleurs entendu tous ses arguments et n'a finalement retenu que la négligence. Cela montre qu'elle est embêtée", a souligné Me Nicolleau, contacté par l'AFP.

"Elle ne l'a d'ailleurs sanctionné que d'un an de suspension alors qu'il en risquait deux. C'est positif car cela l'encourage à aller plus loin pour prouver son innocence", a-t-il ajouté.

Le joueur a, dans ce sens, porté plainte contre X au commissariat de Fréjus pour "administration d'une substance nuisible à l'intégrité physique ou psychique d'une personne".

L'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) doit par ailleurs rendre prochainement les résultats d'un contrôle effectué sur l'ensemble de l'effectif du club de Saint-Raphaël.

DIVERS - AMA LANCE UN NOUVEAU PROGRAMME : L'ALPHA

Cyclism'Actu-27 mai 2014

L'Agence Mondiale Antidopage (AMA) a lancé son nouvel outil, ALPHA, un programme d'apprentissage pour les sportifs sur la santé et l'antidopage.

ALPHA propose une toute nouvelle approche en éducation antidopage qui évalue la manière dont les attitudes d'un sportif influent sur ses intentions de se doper ou non – et ultimement peuvent prédire ses comportements.

Comme le souligne Rob Koehler, directeur Éducation et Programme de développement à l'AMA, le programme se substitue à l'approche directive traditionnelle et mise sur des solutions positives pour régler les problèmes liés au dopage.

« Plutôt que de dire aux athlètes : « Ne faites pas ceci, ne faites pas cela », conseils qui peuvent être perçus comme des reproches négatifs, ALPHA leur propose des solutions constructives. Nous voulons que les sportifs sachent que plusieurs options et outils s'offrent à eux. Aucune solution n'implique le dopage et toutes prennent en compte le besoin des sportifs de performer et de réussir. »

En chantier depuis près de deux ans, ALPHA a été conçu à partir des travaux de psychologues, spécialistes des sciences comportementales et de la prévention, technologues de l'éducation et experts en apprentissage en ligne. Il présente, en outre, des témoignages vidéo des membres du Comité des sportifs de l'AMA. L'équipe a également su tirer parti des commentaires fort utiles des sportifs recueillis lors de groupes de discussions pour développer et améliorer le programme.

Outil de pointe facile à mettre en place et à gérer par les organisations antidopage, le programme est actuellement disponible en anglais et sera offert en français et en espagnol plus tard cette année. Des versions en d'autres langues seront créées en fonction des besoins des partenaires.

ALPHA est composé de huit modules qui se complètent en environ deux heures. On encourage toutefois l'apprenant à compléter le processus en plusieurs étapes.

Le sportif doit obtenir une note d'au moins 80 % pour obtenir sa certification ALPHA; il peut cependant reprendre les modules si ses résultats sont insatisfaisants.

REVUE DE PRESSE de mai 2014

Les six premiers modules portent sur les responsabilités et les droits des sportifs en vertu du Code mondial antidopage, plus particulièrement le contrôle du dopage, les informations sur la localisation, les processus d'autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) et de gestion des résultats, et enfin les raisons éthiques et médicales de dire non au dopage. Les septième et huitième modules proposent à l'apprenant des conseils pour pratiquer son sport dans un environnement sans dopage et pour résister aux pressions de se doper.

ALPHA présente également une série de témoignages vidéo livrés par des athlètes d'élite. Leurs messages pourront guider les athlètes, notamment sur l'importance de la patience et le rôle de l'échec dans la vie d'un sportif.

Le programme reconnaît également le lien entre la légitimité et l'acceptation des règles par les sportifs. Léa Cleret, responsable, Éducation à l'AMA, explique : « Dès qu'il croit en la légitimité d'un processus, le sportif est plus enclin à l'accepter. Exposez-lui les fondements qui sous-tendent le processus de contrôle du dopage et il fera instantanément le lien. »